



« Le gendarme du nucléaire »

ASN et ASND (Défense), Autorité administrative indépendante française qui assure les missions :

- De contrôle de la sûreté nucléaire
- De la radioprotection en France
- De l'information des citoyens




« L'expert »


Etablissement public à caractère industriel et commercial français qui assure :

- Des activités de recherche
- Un appui technique et opérationnel aux pouvoirs publics et autorités
- Des prestations contractuelles d'expertises, d'études, de mesures


Producteurs de matières et déchets radioactifs : plus de 1200 producteurs

• **Filière électronucléaire** : issu des centrales nucléaires de production, de l'extraction, de la fabrication et du traitement du combustible nucléaire.

 **EDF** Electricité de France, société anonyme détenue à 83,7% par l'état Français. Producteur d'électricité, exploite 58 réacteurs en France.

 **Orano** (Ex-AREVA), société anonyme détenue à 45,2 % par l'état Français. Extraction, concentration, raffinage et enrichissement de l'Uranium, retraitement...

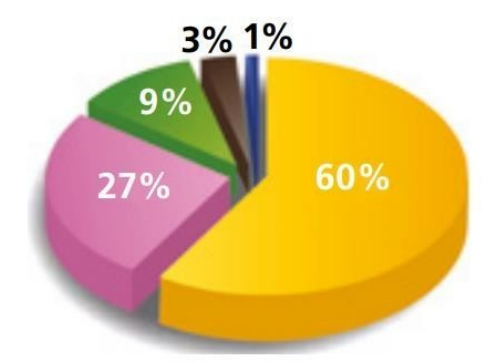
• **Secteur de la recherche** : laboratoires dans le domaine du nucléaire civil, de la recherche médicale, de la physique des particules, de l'agronomie, de la chimie.

 **CEA** Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Organisme de recherche.

• **Secteur de la défense** : activités liées à la force de dissuasion, à la propulsion nucléaire de certains navires ou sous-marins et aux activités de recherche.

• **Secteur médicale** : activités thérapeutiques, de diagnostic et de recherche.

• **Autres hors secteur électronucléaire** : extraction de terres rares, stérilisation de matériel médical, stérilisation et conservation de produits alimentaires...



- Électronucléaire
- Recherche
- Défense
- Industrie non électronucléaire
- Médical



Fin 2013, Source : ANDRA

Gestionnaires des matières et déchets radioactifs



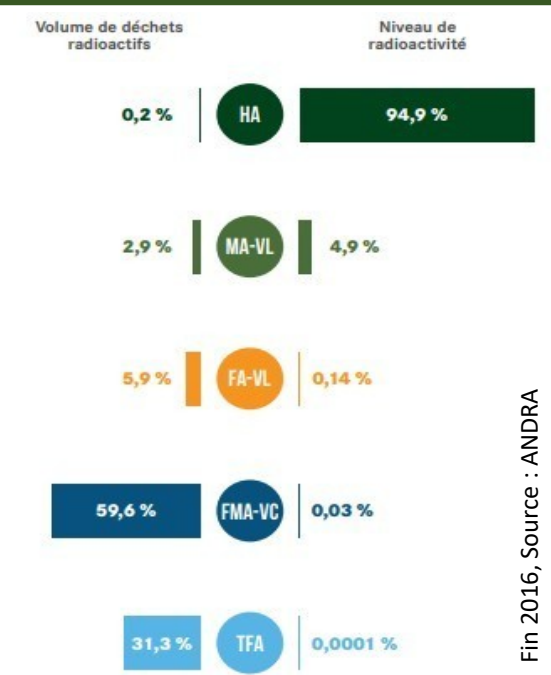
Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA), établissement public à caractère industriel et commercial :

- ☐ En charge du **stockage** des déchets radioactif TFA/MA VC
- ☐ En charge du **projet Cigéo** solution choisie pour le stockage des déchets radioactif HA/MA VL
- ☐ En charge de l'inventaire des MDR sur le territoire Français



Producteurs de matières et déchets radioactifs sont :

- ☐ En charge et responsable de l'**entreposage** des MDR produits dans l'attente :
 -
 - Ou de la prise en charge par l'ANDRA pour stockage : déchets radioactifs.



Fin 2016, Source : ANDRA

d'une utilisation future : matières radioactives (ex. uranium enrichi, combustibles MOX...)

Gouvernement

DGEC, Direction générale de l'énergie et du climat :

- Appartient au Ministère de la Transition écologique et solidaire.
- A pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique relative à l'énergie, aux matières premières énergétiques, ainsi qu'à la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique.

DGPR, Direction générale de la prévention des risques

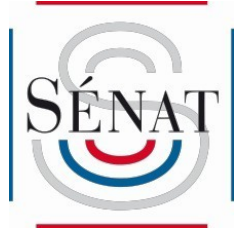
- Appartient au Ministère de la Transition écologique et solidaire.
- A pour mission d'identifier et quantifier l'ensemble des risques pour mener les politiques de prévention adaptées.

CPN, Conseil de politique nucléaire

- Est une institution gouvernementale présidée par le président de la République.
- Définit les grandes orientations de la politique nucléaire et veille à leur mise en œuvre.



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Parlement

OPECST, Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques

- A pour mission d'informer le Parlement des conséquences des choix de caractère scientifique et technologique afin d'éclairer ses décisions. A cette fin il recueille des informations, met en œuvre des programmes d'études et procède à des évaluations.

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

- Commission de l'Assemblée Nationale, Présidente : Mme Barbara Pompili

Organes de concertation, de débat et d'informations spécialisés



HCTISN, Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire

- instance d'information, de concertation et de débat sur les risques liés aux activités nucléaires et l'impact de ces activités sur la santé des personnes, sur l'environnement et sur la sécurité nucléaire.



CNE2, Commission nationale d'évaluation 2

- Membres issus de l'Académie des Sciences, de l'académie des sciences morales et politiques et de l'OPECST.
- Évalue annuellement l'état d'avancement des recherches et études relatives à la gestion des matières et des déchets radioactifs.



ANCCLI, Association nationale des comités et commissions locales d'information et CLI, Commissions locales d'Information

- A une mission générale d'information, de suivi et d'expertise concernant le fonctionnement de l'installation nucléaire de base (INB), à laquelle chaque CLI est associée, et son impact sanitaire, environnemental et économique, durant la vie de l'installation et au-delà.



CNDP, Commission nationale du débat public

- Est une autorité administrative indépendante.
- A pour mission est d'informer les citoyens et de faire en sorte que leur point de vue soit pris en compte dans le processus de décision.

Organismes non gouvernementaux

Associations s'étant prononcées pour le boycott du débat public cf. (1) et (2)

Echelle internationale et nationale

Echelle locale

Syndicats

Laboratoires de recherche et formations

(1) https://www.criirad.org/Dechets-radioactifs/2019-05-01_cp_debat-pngmdr.pdf

(2) <https://www.sortirdunucleaire.org/Tant-que-les-choix-de-politique-energetique>